



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٠٤٦ +٩٤٧٥٠٩٤٦ | ٤٧٥٨٠٣ | ٤٤٨٧٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre la corruption : L'AMMC et l'INPPLC organisent un séminaire de sensibilisation

Rabat, le 19 novembre 2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a organisé, en partenariat avec l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC), un séminaire de sensibilisation relatif à la lutte et la prévention contre la corruption au sein du marché des capitaux.

Organisé en visioconférence, les 17 et 19 novembre 2020, au profit des dirigeants et représentants des sociétés de bourse, des sociétés de gestion, de la Bourse de Casablanca et du Dépositaire Central Maroclear, ce séminaire de sensibilisation s'inscrit dans le prolongement de la convention de coopération signée, le 28 novembre 2019, entre l'INPPLC et les régulateurs du secteur financier (AMMC, BAM, ACAPS).

Pour sa première édition, ce séminaire de sensibilisation a réuni près de 100 participants. Il a été l'occasion de rappeler les engagements nationaux et internationaux en matière de lutte contre la corruption en soulignant l'impact de la corruption sur le climat des affaires et l'économie du pays et de présenter l'évolution des attributions de l'INPPLC.

L'AMMC entame, à travers l'organisation de ce séminaire, une série d'actions visant à diffuser la culture de lutte contre la corruption et à renforcer la confiance au sein du marché des capitaux.

A propos de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

L'AMMC est l'autorité de régulation du marché marocain des capitaux. L'Institution a pour missions de veiller à la protection de l'épargne investie en instruments financiers et au bon fonctionnement et à la transparence du marché des capitaux au Maroc.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact :
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
Mme Dania BOUHLAL
E-Mail: danial.bouhlal@ammc.ma
Tél: 07 07 29 19 31